

Le 15 mai 2007

Monsieur Michel Thérien
Chef du service des projets industriels et en milieu nordique
Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs
Édifice Marie-Guyart, 6^e étage
675, boul. René-Lévesque Est
Québec (Québec)
G1R 5V7

Sujet: Information complémentaire à l'étude d'impact - Projet de valorisation énergétique de résidus ligneux à l'usine de panneaux d'Uniboard Canada à Mont-Laurier
Dossier : 3211-22-012

Monsieur,

Veuillez trouver ci-après des informations complémentaires au dossier cité en rubrique afin de répondre à des interrogations concernant les sols contaminés et le PM2.5 et PM10.

Tout d'abord, Uniboard Canada s'engage à respecter les procédures édictées dans le Guide de caractérisation des terrains (MDDEP, 2003) lesquelles indiquant que les sols doivent être caractérisés avant leur excavation. Les sols seront gérés selon les résultats de cette caractérisation.

Finalement, nous avons clarifié les émissions de PM2.5 et de PM10 pour la chaudière. Celles-ci sont calculées à partir du résultat d'échantillonnage de particules filtrables (exemple : 9,04 tonnes pour 2004) auquel on applique les facteurs d'émission publiés par l'EPA. Ainsi, les émissions de PM10 devraient être tel que retrouvé au tableau suivant. Les émissions de PM2.5 sont quant à elles inchangées.

5555, rue Ernest-Cormier
Laval (Québec) H7C 2S9
CANADA

Tél. : 514 335-2003
Sans frais : 1 800 361-7502
Télec. : 514 335-9695

uniboard.com

Année	Émission PM10 (tonnes/an)
2004	6,70
2005	7,68
2007-2009	7,68



Nous vous prions de recevoir, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jacques Morin', written over a horizontal line.

Jacques Morin
vice-président exécutif et directeur général, unité d'affaires plancher
Uniboard Canada inc.